

Madame la Présidente de l' ASCET 12

Ministère  
de l'Écologie de l'Energie  
du Développement  
Durable

OBJET : bilan action sécurité routière Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR) 2013.  
Référence : action N° I-2-8 «La moto en toute sécurité».

Madame la Présidente de l' ASCET 12.

Direction  
Départementale des  
Territoires

Agence Ouest  
Villefranche de  
Rouergue

Tel 06 86 57 10 01

Dans le cadre du PDASR, avec votre collaboration j'ai monté une action de sécurité routière liée à la conduite en sécurité d'un deux roues motorisé (2RM).

Cette journée du 22 juin s'est déroulée comme suit :

- 8h45 accueil des participants autour d'un café à Bezannes.
- 9h00 questions et correction sur le code la route, réflexion sur le partage de la route notamment avec la pratique agricole et, départ vers Grand Vabre (110 km de routes départementales).
- 12h15 arrivée à Grand Vabre pour le repas (sans alcool).
- 12h45 discussions sur l'accidentologie nationale et départementale.
- 15h00 retour vers Belcastel (110 km). Avec arrêt à Peyrusse le Roc.
- 18h15 rappel des règles essentielles de sécurité et, retour au foyer.

La participation à cette action de sécurité routière a été suivie par 25 participants.

Les pilotes ont pris en compte durant tout le trajet ce que l'on appelle « la trajectoire de sécurité » en suivant Didier Hibert l'homme de tête.

Le beau temps et les beaux paysages nous ont accompagnés tout le long de cette belle journée de prévention.



Au nom de tous les participants je viens vous remercier pour votre participation qui nous a permis de vivre une belle journée de convivialité et, de sécurité.  
Merci encore.

89 Avenue Vincent Cibiel  
BP 200  
12202 – Villefranche de  
Rouergue Cedex  
téléphone : 05 65 65 10 20  
télécopie : 05 65 43 14 03  
courriel :  
[daniel.manharic@eaveyron.gouv.fr](mailto:daniel.manharic@eaveyron.gouv.fr)  
gouv.fr

Le chargé de mission deux roues motorisées



Daniel Manharic